Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20251209-DELBU2025_12_72-DE

Délibération

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE du mardi 09 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 09 décembre, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10h00, salle Le Trieux « Georges Rumen » siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU, 1ère Vice-présidente

Étaient présents :
GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; PUILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; BILLAUX Béatrice ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; SCOLAN Marie-Thérèse.

Absents excusés : LE MEAUX Vincent ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PRIGENT Christian ; VIBERT Richard ; CHAPPÉ Fanny ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie.

❖ ❖ ❖ ❖

DELBU2025-12-072
Mobilité et formation professionnelles : Modification du tableau des effectifs : chargé de communication : régularisation de grade suite au recrutement sur poste vacant

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1et L332-8 2° ;

Vu le tableau des effectifs,

Vu la délibération DEL2020-07-235 du Conseil d'Agglomération, en date du 16 juillet 2020 relative à la délégation de pouvoir du Conseil d'agglomération au Bureau communautaire pour modifier le tableau des effectifs ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 25 mars 2025 relative à l'adoption du budget primitif 2025 ;

Considérant les mobilités au sein du service communication,

Entendu l'exposé de Madame La Vice-présidente, après en avoir débattu, à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Approuve l'ouverture de l'emploi de chargé de communication, à temps complet, en catégorie B, à compter du 1er septembre 2025 ;
- Adopte la modification au tableau des effectifs ainsi proposée ;
- Confirme que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
La Vice-présidente,
Claudine GUILLOU

Guingamp-Paimpol Agglomération